LE CANADA

Journal Quotidien du soir

LA VALLEE DE L'OTTAWA

Journal Hebdomadaire à 16 pages

Directeur de la rédaction . . . . . Oscar McDonell
Secrétaire " " . . . . . P. A. J. Voyer
Rédacteur de ville . . . . . Flavien Moffet

BUREAUX : 414 et 416 Rue Sussex

OTTAWA, ONT.

VENDREDI 21 MARS 1890

ECHOS DU JOUR

Durant le dernier exercice, le département des Terres, à Québec, a émis 315 lettres de crédits.

Les sociétés bibliques ont voté un crédit de $30,000 pour l'évangélisation des Canadiens-français. Heureux....imprimeurs !

Les politiques français, les plus en vue, refusent de se laisser interviewer au sujet de la démission de Bismarck.

Les intimes du gouvernement national disent que la session à Québec sera prorogée le 25 prochain.

L'hon. M. Garneau dit que M. Eiffel lui a déclaré qu'il est disposé à tenter l'entreprise du pont devant Québec.

L'appareil militaire de l'Allemagne va lui coûter cette année 100 millions au titre du budget ordinaire, et 60 millions pour le chapitre des dépenses imprévues.

Une dépêche adressée au *Mail* dit qu'il est fortement rumeur que le lieut-gouverneur du Manitoba refuse de sanctionner le bill abolissant la langue française et les Ecoles Séparées. Le gouvernement Greenway démissionnera ; une confusion inévitable s'en suivra et il y aura des élections générales.

Paul de Cassagnac dit que la famille d'Orléans attire toujours l'attention sur elle d'une façon ou d'une autre, jusqu'à chaque mois de février.

Il dit plus loin : "Les d'Orléans braves, instruits, séduisants, disait-on, mais de l'énergie, ils n'en ont point ! Eux, des hommes d'action ? Jamais ! "

En France, l'on a compté jusqu'ici deux budgets : l'un, le budget ordinaire s'équilibrant à l'aide de ressources tirées de l'impôt et comprenant les dépenses des services publics, l'autre, le budget extraordinaire, comprenant les dépenses du ministère de la guerre, qui ne sont pas dépenses courantes.

Il est question aujourd'hui de supprimer le budget extraordinaire. Il n'y aura plus qu'un budget lequel devra demander à l'impôt les ressources dont il a besoin.

Le *N. Y. World* explique la résignation du chancelier d'Allemagne au moyen d'une caricature expressive.

Guillaume II, la couronne impériale sur l'oreille, est assis sur son trône, les jambes écartées, indiquant ainsi sa prise de possession sans partage du gouvernement.

Il vient de signifier son congé au chancelier de fer, qui sa lettre de démission d'une main, ss casquette de campagne de l'autre, se retire sur l'ordre de son maître qui, de la main droite, lui fait signe de sortir.

Dans le fond, sur un piédestal élevé qui domine la scène un buste de l'empereur Guillaume Ier.

La légende porte: Un serviteur congédié Et ce sous-titre: L'empereur oint fait ses affaires à lui tout seul.

Sir Donald Smith, député de Montréal-Ouest, s'est prononcé hier contre le projet de la responsabilité solidaire des banques pour la circulation de leurs billets. Le richissime député préférerait que la garantie de la circulation fut offerte par l'Etat moyennant un dépôt de 40 pour cent. Ce projet serait sans doute fort acceptable aux institutions à forts capitaux et dont quelques-unes ont joui pendant longtemps de faveurs très spéciales ; mais il serait de nature de mettre un embarras considérable aux opérations des banques qui tout en possédant un moindre capital, offrent une solvabilité non contestée, pour le montant de leurs affaires. Les petites banques bien administrées, rendent de grands svrvices au commerce inférieur, duquel après tout dépend le haut commerce.

Le dépôt de 40 pour cent, qui s'élèverait à 12 millions de plus, tendrait vers la centralisation des capitaux d'une façon exagérée. C'est ce que le gouvernement doit surtout éviter. Nous opterions plutôt pour la garantie par l'état sans dépôt de sûreté, si l'on arrivait à un moyen d'inspection minutieuse par des officiers publics.

L'honorable M. Foster, a parlé longuement hier, sur les divers projets qui ont été soumis au gouvernement comme amendement à la charte actuelle des banques. Cette question, comme toutes celles qui affectent les capitaux et où les intérêts publics et privés sont également concernés, présente au législateur une foule de difficultés. Le ministre des Finances ne semble pas disposé à faire de changements radicaux aux chartes existantes ; il a donné hier en parlant sur la résolution un aperçu du bill qu'il doit présenter. Le seul changement que nous ayons entrevu est celui qui forcera les banques à accepter au pair les billets des autres banques ; en d'autres termes, les banques deviendront solidairement responsables de la circulation totale. A cet effet chaque banque devra déposer dans le trésor public une somme égale à 5 pour cent de sa circulation, contre laquelle auront recours les banques qui seront propriétaires des billets d'une banque en faillite. Ce dépot s'élevera généralement à un peu plus d'un million et demi sur lequel le gouvernement paiera un intérêt annuel de 3 pour cent.

Le ministre des finances n'ayant donné qu'un faible aperçu de son projet de loi, nous pouvons difficilement offrir une opinion sur le mérite du projet. Nous préférons attendre la présentation du bill, ce qui permettra d'en étudier tous les détails.

La Conference d'hier

LES MOINES

Le R P. Gonthier a fini sa très intéressante conférence par une avant-vue qui porte au-delà des vingt prochaines années. Vraie prophétie exprimée avec l'emotion et dans le langage qui vont si bien au prophète qui croit et perçoit dans sa vision tous les détails de la chose prédite.

"Nous aurons des moines dans vingt ans au Canada" a-t-il dit.

Nous ne ferons rien, pour notre part, qui puisse décourager pareil vœu et en enrayer la réalisation.

Les gens du siècle seront portés à sourire, s'arrêtant plus au mot *moine* qui semble démodé qu'aux nobles significations qu'il comporte.

Définissons en peu de mots le rôle que peut jouer dans un pays relativement neuf l'ordre monastique.

Jeter au mil eu des forêts quelques monastères qui serviraient à la fois de maison de Dieu, d'école d'agriculture, de comptoir, et de point de ralliement; donner l'exemple de la sobriété, de la discipline et du labeur intelligent à des colons trop portés au découragement ; instruire l'enfance, la briser de bonne heure aux travaux de la terre et créer dans des parties de contrées encore vierges de l'industrie humaine une forte population qui inoculerait un sang nouveau à notre race;

Il y a encore ceci :

Disséminer loin du tourbillon des villes quelques Thébaïdes où ceux d'entre nous qui seraient fatigués d une vie trop violente ou trop superficielle pourraient endormir leur fougue ou réveiller leur énergie par les travaux rudes mais nobles de la culture : lieux d'apaisement, oasis qui se font trop rares dans un siècle qui trouble tout, terrains neutres où l'on pourrait trouver la vraie égalite dans la paix, le labeur et la discipline.

Personne ne doit prendre peur.

Le moine a toute autre chose à faire qu'à se préoccuper des intérêts du dehors et, quelques soient les maux, réels ou imaginaires, que l'on puisse attribuer à des ordres séculiers, il ne faut pas l'englober dans nos répugnances ou nos appréhensions.

Nous irons plus loin : le moine n'est pas tant un religieux qu'un travailleur modèle, un agronome habile et audacieux, un innovateur qui acclimate la vigne là où la baie sauvage végéterait et dote le pays qui le protège d'industries nouvelles et toujours abondamment productives

Il serait d'un secours inappréciable dans notre pays où les tentatives de cultures nouvelles sont rares bien que le sol bien étudié et bien préparé s'y prêterait à merveille.

Nous croyons donc, nous aussi, que le moine serait l'un des agents les plus effectifs dans la grande et double entreprise nationale : la colonisation et l'exploitation de nos immenses domaines du Nord.

La langue francaise a Ontario

La discussion sur l'enseignement de la langue française, dans les écoles publiques à Ontario, est commencée hier, à la législature d'Ontario.

Nous croyons devoir mettre sous les yeux de nos lecteurs le texte du bill qui fait le sujet de cette discussion: Le bill est présenté par M. Craig, député conservateur.

Acte concernant la langue enseignée dans les écoles publiques et séparées.

Sa Majesté, par et avec l'avis et le consentement de l'Assemblée législative de la province d'Ontario décrète ce qui suit :

1. L'anglais sera la langue de toute école publique et séparée dans cette province.

2. Excepté dans les cas stipulés par la section 7 de cet Acte, aucune autre langue que l'anglais ne sera enseignée dans aucune école publique ou séparée de cette province.

3. Aucun instituteur ne sera employé ou n'aura la permission d'enseigner dans aucune école publique ou séparée dans cette province s'il n'est pas capable de parler la langue anglaise et de conduire les procédés de son école suivant le programme des études applicable dans cette langue.

4. Rien ne pourra empêcher un instituteur, où cela est impraticable par la raison qu'un élève n'est pas en état de comprendre l'enseignement qu'il désire donner s'il est donné en anglais, de se servir de tout langage que tel élève puisse comprendre.

5. Il sera du devoir de l'inspecteur des écoles de faire rapport au moins tous les six mois sur chaque école sous sa direction dans laquelle on enseignera toute autre langue que l'anglais, et de certifier dans tel rapport si l'on s'est conformé aux dispositions de cet acte, et s'il y a eu des violations, et aussi de faire rapport au moins une fois tous les six mois du nombre des élèves fréquentant chaque école sous sa direction qui ne sont pas capables de recevoir l'instruction en anglais.

6. Chaque instituteur qui se rendra coupable d'une violation volontaire des dispositions de cet acte sera déclaré inapte à enseigner dans toute école publique ou séparée dans cette province.

7. Et attendu que dans certaines parties de la province on a permis depuis plusieurs années qu'une langue autre que l'anglais fût enseignée, et qu'il est expédient de faire une disposition temporaire au sujet de ces écoles, il est en conséquence décrété que dans ces parties de la province dans lesquelles il existe maintenant des écoles où toute autre langue que l'anglais est enseignée, telle autre langue peut jusqu'à ce que la législature en décide autrement, continuer à être enseignée pour une période n'excédant pas une heure par jour, suivant que les syndics peuvent le décréter.

Pourvu toujours que l'enseignement donné dans toute autre langue ne soit pas entravé mais qu il soit une addition au cours d'études en anglais prescrit pour telles écoles, que les seuls livres employés seront ceux autorisés pour les règlements du département de l'éducation, que tel enseignement sera restreint à la lecture, à la grammaire et à la composition, et qu'il sera donné seulement aux élèves dont les parents ou les curateurs le demanderont.

8. S'il appert par le rapport de l'inspecteur que les dispositions de cet acte ne sont pas observées de bonne foi dans une école, les dispositions de la section 7 après avoir donné aux syndics de l'école de tel rapport et après que ceux-ci n'auront, pas, dans un mois, rémédié à ce que le rapport mentionne, cesseront de s'appliquer à telle école.

9. Tous les règlements du département de l'éducation incompatibles avec les dispositions de cet acte sont par le présent abrogés et rappelés.

DEPECHES DU SOIR

(Service Spécial)

Journalisme

Montréal, 21 mars —M. H. Berthelot a laissé le *Monde*. Il fondera un nouveau journal comique.

L'affaire Burchell

Woodstock, 21 mars —Burchell a été visité par sa femme. L'entrevue à été froide et de part et d'autre aucune émotion n'a été manifestée,

Politique Anglaise

Londres, 21 mars — La position est toujours tendue, le gouvernement tâtonne et un autre député conserva teur vient de résigner.

Commentaires

Vienne, 21 mars— Le *Newe Press* dit que Bismarck refusera toujours ce qu'on lui offre si on ne lui offre pas tout. Voila pourquoi il refusera de rester au poste des Affaires Etrangères. Sa démission met l'Autriche mal à l'aise et la Bourse est affolée.

Le Pape et la St-Patrice

Londres, 21 mars—Les patriotes Irlandais ont éprouvé une bien vive satisfaction en apprenant que le Pape a commémoré la fête de St Patrice en portant un bouquet de tréfle toute la journée de lundi.

Tremblement de terre

Paris, 21 mars—Malaga et les localités environnantes ont été fortement secouées par un tremblement de terre. Une secousse de tremblement de terre a été aussi ressentie à Bonn, Allemagne.

Une machine imparfaite

Montréal, 21 mars—Le juge DeLorimier présidait ce matin à l'enquête dans la poursuite de $20,000 de dommages intentée contre la Cie Lithographique Burland par M. W. Pearce, de cette ville, qui a été forcé de se faire amputer un bras écrasé par une machine à carder lorsqu'il était à l'emploi de cette compagnie.

Jules Simon

Berlin, 21 mars—Simon est le héros du jour à Berlin. L'empereur lui a remis la croix de l'Aigle Noir et au cours d'une entrevue, comme il était question de la neutralisation de l'Alsace-Larraine, l'empereur a dit qu'il n'était jamais trop tôt pour parler de ce qui pourrait assurer des relations amicales entre la France et l'Allemagne.

Remerciement

Berlin, 21 mars —Une édition spéciale du *Reichoanziger* contient une proclamation de l'empereur remerciant Bismarck de ses services et le nommant duc de Lorenburg, colonel en chef de cavalerie est fed maréchal. Le comte Herbert de Bismarck est nommé ministre des affaires étrangères, et le général Von Caprivi, chancelier et président du cabinet.

Cinq hommes brûlés

Milwaukee, 21 mars—Un grand incendie ravage la mine de Germania et 5 hommes ont été brûlés vifs. Le feu a été découvert à minuit dans le puits No 2. L'alarme fut promptement donnée aux hommes de la mine; mais 5 d'entre eux qui travaillaient entre le 5e et 6e niveau dans le meme puits n'ont pu s'échapper.

Réciprocite illimitee

Winnipeg, 21 mars —Des résolutions ministérielles ont été présentées demandant au gouvernement d'Ottawa de travailler à établir la réciprocité illimitée entre le Canada et les Etats-Unis. Elles seront envoyées à Ottawa avant la clôture de la session fédérale. On croit que les autres législatures provinciales ayant des gouvernements libéraux en feront autant.

Le successeur de Bismarck

Berlin, 21 mars —Le général Caprivi est natif de Berlin et a 59 ans. Son père a fait une excellente marque comme jurisconsulte. Il est dans l'armée depuis 1849 son avancement a été rapide car en 1883 on le retrouve chef de l'amirauté et en train de devenir l'un des hommes les plus remarquables de la politique européenne. Il démissionna à la suite d'une discussion avec le présent empereur sur une question de préséance.

L'armée Allemande

Berlin, 21 mars—On dit que les nouveaux crédits militaires que le gouvernement demandera au reichstag ne comprendront que les sommes nécessaires pour achever de former les deux nouveaux corps d'armée.

La demande de crédit pour la création de 74 nouvelles batteries d'artillerie sera abandonnée.

La *Freisinnige Zeitung* dit que le conseil militaire a discuté hier les questions relatives à l'abolition du septennat, à la fixation de l'effectif annuel de l'armée sur le pied de paix et à la réduction, de trois à deux ans, du service de l'infenterie.

L'exposition de 1892

Washington, 21 mars—La commission de l exposition a eu sa dernière réunion hier. La proposition de M. Belden demandant aux citoyens de Chicago de présenter à la commission une garantie absolue sur un fonds de $10,000,000 a été rejetée. Les dates de l'exposition ont été laissées telles que fixées la veille mais le président, M. Candler, a donné avis qu'il proposera à la chambre, quand le bill sera sous cousidération, de l'amender de telle sorte qu'il soit décidé que la dédicace aura lieu le 12 octobre 1892, et l'exposition l'année suivante.

Le gros lot de Panama

Panama, 21 mars—On sait enfin quel est le véritable gagnant du gros lot de Panoma au tirage du 15 février, L'obligation 4.073, gagnant le lot de 250,000 fr., avait été souscrite, en 1888, par un employé de la compagnie, employé aux travaux du canal. Une année après environ. cet employé abandonna ses fonctions et partit pour une destination inconnue. laissant en dépot son titre au siège de la société. Depuis on n'en a plus entendu parler, il n'a même pas fait les versements réguliers pour libérer son titre. Cependant, les 250,000 francs et l'obligation sont déposés à la caisse de la société et tenus jusqu'à nouvel ordre à la disposition du gagnant.

Nouvelle Constitution

Les territoires du Nord-Ouest

L'honorable M. Abbott a soumis au Sénat, hier, la nouvelle constitution que le gouvernement se propose de donner aux Territoires du Nord-Ouest.

L'acte érige les Territoires en province dans les limites de laquelle seront comprises toutes les terres habitables des Territoires en dehors du Manitoba et de la Colombie Anglaise.

La nouvelle assemblée législative sera composée de vingt-deux membres et de trois experts légaux nommés par le gouverneur et qui seront élus tous les trois ans. Ces changements n'auront lieu qu'à l'expiration des pouvoirs de l'assemblée actuelle.

La nouvelle assemblée aura le pouvoir : d'imposer la taxe directe pour subvenir aux dépenses territoriales et municipales ; établir des bureaux et y nommer des officiers établir et administrer les prisons ; légiférer sur les permis d'aubergistes et d'encanteurs, la propriété et les droits civils, la célébration du mariage, l'imposition des amendes et tous autres sujets d'une nature particulière aux territoires.

La nouvelle assemblée pourra aussi accorder des chartes à des compagnies industrielles, mais n'en pourra accorder pour la construction de chemins de fer, de lignes de télégraphe, bateaux à vapeurs, téléphone ou assurances.

On établira une cour suprême pour les territoires comme en d'autres provinces, et une clause spéciale défend la fabrication ou la vente des liqueurs à moins d'un permis spécial.

L'acte stipule que l usage des langues anglaise et française sera facultatif dans les débats de l'assemblée ou dans les procédures devant les cours ; et que l'impression des procès-verbaux et ordonnances se fera dans les deux langues, mais l'Assemblée des Territoires pourra après les prochaines élections générales régler elle-même le mode dans lequel seront ses débats, et seront publiés ses procès-verbaux.

La législature siégera séparée du Lieutenant Gouverneur à la sanction duquel devront être soumis tous les bills.

Ce dernier aura le pouvoir de réserver les bills à la sanction du gouvernement fédéral lorsqu il le jugera à propos.

1890 PRINTEMPS 1890

THE BROADWAY

Le soussigné désire remercier ses nombreux amis, ses pratiques et le public en général pour l'encouragement qui lui a été donné dans le passé.

Il sollicite respectueusement la continuation de ce patronage et désire faire savoir qu'il a reçu un assortiment complet d'étoffes de printemps pour pardessus, habillements et pantalons. Cet assortiment est certainement le plus considérable qu'il y a dans la ville et le soussigné sollicite une visite. Les patrons, les couleurs et les dessins sont des plus nouveaux. Coupe garantie et ajustement sans réplique assuré à tous ceux qui donneront leur commande chez

W. H. MARTIN

MARCHAND-TAILLEUR

133 RUE SPARKS 133

OTTAWA

N. B. Nos prix sont raisonnables et bonne valeur garantie.

AU

Lion d'Or!

Nous souhaitons a tous nos clients les compliments de la nouvelle annee et en meme temps desirons faire savoir au public que nous vendrons pendant trente jours au prix coutant notre immense stock de Marchandises d'Etape.

Achetez maintenant.

R. M. McMorran

508 et 510 Rue SUSSEX

P. S Pour argent comptant seulement

M. LE DR. McLAREN,

Médecin Homèopathe

58 RUE ALBERT OTTAWA

Guérit le rhumatisme et autres maladie chronique.

ECHANTILLONS DE VOYAGE

Nous vendons à très bon marché aujourd'hui et les jours suivants un lot de

Parapluies en soie pour dames

qui nous sont restés de l'année dernière et dont quelques uns nous ont servi comme échantillons de voyage. S. CARSLEY

Prix réels

es p réels de ces parapluies étaient de $2,50 à six 0 la pièce. Nous les avons divisés en trois $6.0 et marqués comme suit:—

Lot numéro 1—Votre choix à $1,75 la pièce
Lot numéro 2—Votre choix à $2,50
Lot numéro 3—Votre choix à $3,00

S. CARSLEY

Venez à bonne heure

Ces parapluies sont tous de première qualité, et se vendront rapidement. Ainsi venez à bonne heure. Nous les avons tous étalés sur le comptoir aux parapluies, et ils sont tous marqués en chiffres lisibles, de façon qu un acheteur peut faire son choix sans l'aide d'un commis.

S. CARSLEY

Dernières nouvautes

arrivant tous les jours

Des maisons manufacturières

Comparaison de la valeur des effets.

LISTE DES PRIX

1890 Dentelle orientale 3 cts la verge.
1890 Dentelle torchon 7 cts la verge.
1890 Dentelle Empire, 7 cts la verge
1890 Dentelle Espagnole, 13 cts la verge
1890 Dentelle de Malte, 5 cts la verge
1890 Point de Russie, 27 cts la verge
1890 Nouveaux cols en dentelle, 20 cts ch.
1890 Broderies en percale, 2 cts la verge
1890 Falbalas piqués, 60 cts la verge
1890 Broderies larges, 50 cts la verge
1890 Frilling pour le cou, 5 cts la verge
1890 Collets en toile, 5 cts chaque
1890 Mouchoirs en toile, 9 cts chaque
1890 Mouchoirs en dentelle, 16 cts chaque
1890 Mouchoirs brodés, 9 cts chaque
1890 Braid Hercules, 12 vgs pour 25 cts
1890 Braid Hercules, 12 vgs pour 20 cts
1890 Braid Llama, 4 vgs pour 2 cts
1890 Boutons en métal, 5 cts la doz.
1890 Boutons en écaille, 7 cts la doz.
1890 Braid Tinsel, 36 vgs pour 20 cts
1890 Galons français, 4 cts la verge
1890 Bon galons, 6 vgs pour 2 cts
1890 Peaux de chamois, 10 cts la pièce

Prix nouveaux

Dentelles de Malte, avec entre-deux pour convenir, 12 vgs pour 15 cts et 20 cents.

Dentelle Torchon en couleurs, pièces de 12 vgs pour 10, 15, 20, et 25, cts

Bordures durant toujours, 12 vgs pour 15 cts.

Les marchandises ci-dessus sont en pièces de 12 vgs.

S. CARSLEY.

Remede de Pinus

POUR les HEMORROIDES

Marque de Commerce

Onguent PINUS

Pour les hémorroïdes interres ou externes. La guéris n ne manque jamais de se produire après quelques applications.

SUPPOSITOIRE PINUS—Pour hémorroïdes avec écoulement interne de sang. Remède et préventif sûrs.

Un des principaux ingrédients de ce remède est la gomme pure du Pin blanc du nord.

Mis en boites séparées.

En vente chez les Pharmaciens

—PREPARE PAR—

Pinus Medical Co.,

Ottawa, Ontario.

PEINTURES PREPAREES

Pour toutes sortes d'ouvrages

(EN GROS)

Qualité garantie et prix satisfaisants.

Correpondance sollicitee

WM. HOWE.

Fabricant de blanc de plomb et peintures en Couleur.

"LE CANADA"

EDITION QUOTIDIENNE EST EN VENTE

—CHEZ—

A. BEAUVAIS et Cie.,

No. 109, Rue Bank, Ottawa.

C'est avec le GOUDRON GUYOT

liqueur concentrée, qu'ont été faites les expériences dans sept grands hôpitaux de Paris, ainsi qu'à Bruxelles, Vienne, Lisbonne, etc., contre les rhumes, bronchites, asthmes, catarrhes des bronches et de la vessie, affections de la peau, dartres, eczémas.....

Le Goudron Guyot, par sa composition, participe des propriétés de l'Eau de Vichy tout en étant plus tonique. Aussi possède-t-il une efficacité remarquable contre les maladies de l'estomac.

Comme chacun le sait, c'est du goudron que sont extraits les principes antiseptiques les plus actifs; c'est pour cette cause que le Goudron Guyot constitue, en temps d'épidémie et pendant les chaleurs, une boisson préservatrice et hygiénique qui rafraîchit et purifie le sang.

« *Cette préparation sera bientôt, je l'espère, universellement adoptée.* Professeur BAZIN, Médecin de l'Hôpital St-Louis. »

C'est seulement rue Jacob, 19, Paris, que se prépare le Véritable Goudron Guyot.

L'Huile de Berthé est un reconstituant de premier ordre, de nature à fortifier les constitutions faibles et les poitrines délicates.

Par son usage soutenu l'embonpoint se développe ; c'est un moyen efficace pour faire disparaître la maigreur.

Elle mérite d'occuper une place importante dans le traitement des bronchites chroniques, des rhumes anciens et négligés, de la scrofule et des engorgements des glandes.

Souvent il est utile d'associer la *Créosote de Goudron de Hêtre* à *l'Huile de Foie de Morue* dans le traitement des Affections du Larynx, des Bronches, des Poumons, principalement dans les Bronchites chroniques et les Catarrhes. Cette association présente de grands avantages, même en l'absence de maladie véritable, quand on l'emploie seulement dans le but de fortifier une poitrine faible ou un tempérament délicat. — Ces deux médicaments se trouvent réunis dans les CAPSULES DE BERTHÉ CRÉOSOTÉES, dans laquelle la Créosote de goudron de hêtre se présente dissoute dans une huile de foie de morue particulièrement recommandable, puisqu'elle est préparée par des procédés qui, seuls, ont mérité l'*approbation de l'Académie de Médecine de Paris.*

VENTE EN GROS : MAISON FRERE, 19, rue Jacob, Paris, et principaux droguistes. — AU DÉTAIL dans les Pharmacies.

GUÉRISON CERTAINE

En 2 heures

sans COLIQUES ni NAUSÉES
Sans AUCUNE PURGATION
ni avant ni après du
VER SOLITAIRE
par les CAPSULES L. KIRN
à l'extrait éthérisé de FOUGÈRE MALE PURE
M. Kirn ne garantit l'efficacité que des Capsules qui portent sa signature
Douze ans de succès dans les hôpitaux
Paris, Ph^ie LEGENDRE, 145, rue de Rennes et dans toutes les Pharmacies.

LE VIN de QUINIUM LABARRAQUE

unique préparation de ce genre approuvée par l'Académie de Médecine de Paris, est le résumé, la condensation de tous les principes actifs du Quinquina. « *Quelques grammes de Quinium produisent le même effet que plusieurs kilos de quinquina.* » (ROBIQUET, Professeur à l'Ecole de Pharmacie de Paris.)

« *J'ai cherché pendant longtemps un tonique puissant, je l'ai rencontré dans votre Quinium que je considère comme le restaurateur par excellence des constitutions affaiblies.* »

Dr CABARET.

« Le Vin de Quinium Labarraque *est le plus utile complément de la Quinine dans le traitement des fièvres. Ses effets sont particulièrement remarquables dans les fièvres d'accès anciennes et dans la cachexie paludéenne.* »

Prof^r BOUCHARDAT.

Dans la plupart des Pharmacies. — Fabr. L Frere, 19, rue Jacob, Paris.

Le Sirop de Follet

supprime les douleurs ou l'insomnie occasionées par les Névralgies, la Goutte, les Migraines, l'Asthme, la Toux, la Fatigue du cerveau, l'Irritation nerveuse, les Préoccupations, la Chaleur du climat, etc. Le Sirop de Follet procure un sommeil profond analogue au sommeil normal ; son emploi n'expose à aucun des inconvénients de l'opium ou de la morphine.

« C'est la meilleure forme d'administration du Chloral ; sa conservation est parfaite, et, ainsi conseillé, il n'irrite pas l'estomac. »

(Formulaire du Professeur BOUCHARDAT)

Le Sirop de Follet se vend dans la plupart des pharmacies de tous les pays, et se prépare dans la maison L. Frere, 19, rue Jacob, Paris, qui a obtenu les plus hautes récompenses, Médailles d'or, aux Expositions Internationales de Sydney, Amsterdam, Paris, etc.

LE SIROP DE REGNAULD

est une préparation d'un goût suave et d'une efficacité éprouvée contre les maladies des bronches et de la poitrine. Elle emprunte aux plantes médicinales leurs principes actifs pour soulager et guérir la toux.

Deux à trois cuillerées de Sirop de Regnauld suffisent pour calmer la *Toux d'irritation*, du *Rhume*, de la *Grippe*, du *Catarrhe*, de la *Bronchite*, de l'*Asthme*, etc., sans échauffement ni perte d'appétit.

Fabrication, Maison L. Frere, 19, rue Jacob, Paris, et princip. Ph^ies.

L'Huile de foie de morue de Berthé est la seule qui soit préparée par des procédés approuvés par l'*Académie de Médecine de Paris;* elle est deux fois plus riche en principes actifs que les huiles de foie de morue préparées différemment.

L'Huile brune est la seule qui doive être employée en médecine à l'exclusion des deux autres sortes. »

PROFESSEUR TROUSSEAU.

« Les enfants acceptent facilement l'Huile de Berthé et ne tardent pas à la demander, *parce qu'elle n'est pas répugnante.* » PROFESSEUR BOUCHARDAT.

CARTES PROFESSIONNELLES

Belcourt, MacCraken & Henderson

Avocats, Procureurs, Notaires, Etc,

ONTARIO ET QUEBEC

OTTAWA

N. A. Belcourt, John J. MacCraken
Geo. F. Henderson.

J. W. W. WARD,

AVOCAT ETC

— BUREAU -

31 SCOTTISH ONTARIO CHAMBERS Ottaw

LUSSIER & ROUTHIER,

Avocats, Notaire, etc.

Bureau -- 569 Rue Sussex

(Coin de la Rue Rideau, Ottawa, Ont.)

Argent àprêter avec avantage spécial à l'emprunteur.

A. E. LUSSIER, B. A. — M. J. ROUTHIER

M. J. GORMAN, LL.B.,

(*Successeur de L. A. Olivier*)

Avocat Solliciteur, Notaire, Etc.

—BUREAU—

Coin des Rues Rideau et Sussex

OTTAWA, ONT.

ARGENT A PRETER

O'GARA MacTAVISH & WYLD

AVOCATS, SOLLICITEURS, NOTAIRES.

Bloc Hay, rue Spark Ottawa, Ont

PRES DE L'HOTEL RUSSELL

MARTIN O'GARA, Q. C. D B. MacTAVISH WM. WYL

Walker, McLean & Blanchet

AVOCATS

Avoués, Solliciteurs, Agents Parlementaires, Notaires. etc, etc.

No. 34½ Rue Elgin, Ottaw

(EN FACE DU RUSSELL)

W.H. Walker. D. L. McLean. C.A.B.ancne.

GEO. McLAURIN, L.L.B

AVOCAT, ETC,

Bureau : 19 rue Elgin, Ottawa

M McLEOD, C. R., Avocat, Cours Fédérales et de Québec, 138 rue Wellington, Ottawa

TAYLOR McVEITY

AVOCAT, SOLLICITEUR, ETC

— BUREAU : —

Scottish Ontario Chambers, Ottawa,

STEWART, CHRYSLER & GODFREY

AVOCATS, SOLLICITEURS

Agents pour la Cour Suprême et le Parlement

Chambres Union, 14 rue Metcalfe, Ottawa, Ont

McLEOD STEWART F. H. CHRYSLER
J. J. GODFREY

VALIN & CODE

Avocats, Solliciteurs, Etc.;

BLOC EGAN, RUE SPARKS

vis-à-vis l'Hôtel Russell.

Bradley & Snow

AVOCATS, SOLLICITEURS POUR LA COUR SUPREME, NOTAIRES, ETC.

R. A. BRADLEY. A. T. SNOW.

Argent à prêter à 6 p. c. avec privilège de rembourser en aucun temps.

F. F. LEMIEUX

Avocat, Solliciteur, etc, Agent pour la Cour Suprême, le Parlement et les Départements publics

Bureau : 74½ Rue Sparks, Ottawa

J. S. JUDE ROUTHIER, B. A. Sc,

ARCHITECTE ET INGENIEUR CIVIL

22 Rue Metcalfe, Ottawa.

Désertion judiciaire concernant les journaux

Article 1. Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau de poste qu'elle ait souscrit ou non, que de journaux soit adressé à son nom ou à celui d'un autre est reponsable du paiement.

Article 2. Toute personne qui renvoie un journal est tenu de payer tous les arrérages qu'elle doit sur l'abonnement, autrement l'éditeur peut continuer à le lui envoyer jusqu'à ce qu'elle ait payé. Dans ce cas l'abonné est tenu de payer en outre le prix de l'abonnement jusqu'au moment du paiement qu'il ait retiré ou non le journal du bureau de poste

Article 3. Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement dans le district ou le journal est publié, lors même qu'il demeurerait à des centaines de lieues de cet endroit.

Article 4. Les tribunaux ont décidé que le fait de refuser un journal du bureau de poste, ou de changer de résidence et de laisser accumuler les journaux à l'ancienne adresse, constitue une présomption et une preuve *prima facie* d'intention de raude.

CHARBON

A FOURNAISE, "Egg," "Nut," "Stove," est le meilleur charbon mou Américain.

Charbon Extra fin et doublement tamiser, venant des mines de Newcastle.

GEO. F. THOMPSON

27, rue Sparks.

LES MEILLEURS QUALITES DE CHARBON

T. G. Brigham Successeur de J. C. Brown & Cie Bloc Russel

26 RUE SPARKS

A Vendre à bon Marché

Portes et chassis, bois préparé, moulures, vitres peintes, huiles, peintures, cuir et fournitures de chaussures chez

R. WOODLAND,

38 rue Besserer, près du bassin du Canal

J. T. JULIEN

273 RUE ST PATRICE

VITRIER, PEINTRE

DECORATEUR,

TAPISSIER ET BLANCHISSEUR.

Tout ouvrage exécuté avec soin et promptitude